

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 30 (1973)

Heft: 9

Rubrik: Chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chez nous

Le loisir — notre avenir?

Saviez-vous...

...qu'au-delà d'un rayon de 50 mètres, le petit enfant ne se sent plus protégé par sa mère, ce qui signifie qu'un enfant habitant au 6^e étage n se sent déjà plus sous la protection de ses parents et ne trouve plus de refuge sûr quand il joue dehors?

...que les maisons de jeunes sont depuis longtemps dépassées et remplacées heureusement par des centres communautaires pour tous? Les centres communautaires ne comprennent pas seulement piscine, équipement de sport, écoles, centre commercial, mais aussi bibliothèque, ateliers de bricolage, cave pour les jeunes, consultation de nourrissons, garderie d'enfants, tout ce que la population d'un quartier a besoin de trouver dans la vie quotidienne et dans les loisirs!

...que le problème des loisirs préoccupait déjà les Grecs dans l'Antiquité? Et pourtant aujourd'hui nous n'avons pas encore réussi à comprendre que dans le loisir nous avons la liberté d'enrichir notre vie!

...qu'une grande partie des problèmes de la jeunesse proviennent de nos conditions d'habitation: dans les logements actuels, on peut manger et dormir mais on ne peut vivre sans se gêner mutuellement. Pourtant tout le monde sait qu'il est impossible d'apprécier librement son loisir dans une atmosphère perturbée et encore moins de le mettre à profit!

Si nous énumérons tous ces problèmes, c'est pour vous informer que le dernier numéro «Actuel» de la Revue Pro Juventute, consacré au loisir, ne se contente pas d'évoquer ces questions mais s'y attaque courageusement. La suite d'articles qui composent habituellement un numéro a été remplacée à nouveau par une table ronde. Des spécialistes de Pro Juventute et un journaliste ont discuté ensemble des problèmes touchant aux loisirs, aux places de jeux, au logement, au temps libre des personnes âgées; non seulement des questions, mais aussi des faits ont été soumis au feu croisé de la discussion. Il importe d'autant plus de lire avec attention ce numéro de la revue qu'en maints endroits, des gens unissent leurs efforts pour qu'une saine idée du loisir en famille et dans le voisinage puisse se faire jour. Pédagogie du loisir, politique du loisir, postulat du loisir dans les affaires communales et cantonales sont des mots qui reviennent souvent. Mais il est bien connu que lorsqu'on parle beaucoup d'un problème, c'est qu'il est difficile à résoudre. Le nouveau numéro de la revue se présente comme source d'informations. En d'autres termes: pourquoi retourner à nouveau ces problèmes dans tous les sens quand Pro Juventute a déjà fait une bonne part des travaux préliminaires?

Par ailleurs il vous intéressera sûrement de savoir que Pro Juventute dispose, sur tous les problèmes des loisirs, de documentation spéciale, d'exemples concrets de planification et aussi d'un service individuel de consultation. Des simples feuilles de la série «A l'œuvre» aux caisses d'outillage à louer aux groupes de jeunes, des publications telles que «A chaque âge, son jouet» au plan détaillé pour l'aménagement d'un centre communautaire, toute sorte de matériel est disponible. On ne peut donc pas dire que Pro Juventute manque d'information et de documentation. Il est seulement dommage que les personnes intéressées ne fassent pas davantage appel à ses services. Mais peut-être cela va-t-il changer?

En tout cas, le numéro 1-3 de la revue Pro Juventute 1973 intéressera particulièrement les éducateurs et les parents, les entreprises commerciales et industrielles, les services publics et les autorités, tous ceux qui désirent que soient résolus les problèmes du loisir dans notre société. (Vous pouvez commander ce numéro spécial aux Editions Pro Juventute, case postale, 8022 Zurich, ou souscrire un abonnement annuel.)

hr

Paedagogica 73 à Bâle



Les structures complexes et qui se modifient constamment de la société industrielle moderne exigent aussi de réviser les méthodes traditionnelles d'enseignement. En l'occurrence, il ne faut pas perdre de vue que la formation acquise à la fin d'un apprentissage professionnel ou des études peut aujourd'hui moins que jamais être considérée comme terminée. La formation continue et de perfectionnement est non seulement une condition essentielle pour que chaque individu puisse accomplir sa carrière professionnelle, mais aussi pour la formation de sa personnalité. D'autre part, elle est aussi déterminante pour le succès d'une entreprise qui ne pourra subsister à l'avenir que si elle favorise la formation spéciale professionnelle et la formation générale de ses collabora-

teurs. La Paedagogica, la Foire du matériel didactique, qui aura lieu à Bâle du 9 au 14 octobre 1973, tient largement compte de cette nécessité en attachant une importance particulière à la formation des adultes par l'offre en général et par la présentation des démonstrations spéciales.

C'est ainsi, par exemple, qu'une entreprise chimique bâloise développera, en collaboration avec l'Ecole polytechnique fédérale (EPF) de Zurich quelques programmes d'enseignement qui doivent en premier lieu procurer un savoir professionnel de base. Une grande banque et une organisation de distribution des marchandises démontreront un programme pour la formation continue au sein de l'entreprise et l'Armée suisse, elle aussi, présentera une démonstration spéciale de ses méthodes d'instruction les plus récentes basées sur les connaissances et les moyens techniques actuels.

Une grande entreprise de la branche pharmaceutique dévoilera un secteur de son programme pour la formation continue du médecin praticien et fera entendre des enregistrements sur cassettes.

Dans le voisinage immédiat du cinéma de la Foire, un «workshop» audio-visuel fonctionnera où non seulement la technique de production de la documentation pour l'enseignement audio-visuel sera expliquée, mais aussi la véritable façon de présenter cette documentation et de lui donner forme.

Dans la démonstration spéciale «La science appelle les jeunes», les jeunes gens seront encouragés à exercer dans leurs loisirs une activité conforme à leurs aptitudes. Finalement, l'Association suisse pour la protection de la nature réservera au visiteur une démonstration spéciale instructive.

Les exposants de la Paedagogica au nombre de plus de 130, parmi lesquels figurent à côté de celles de la Suisse d'importantes maisons d'Allemagne, d'Autriche et de Grande-Bretagne qui exposent directement à Bâle, offrent sur une surface nette de stands de quelque 5000 m² des produits de 15 pays. Le secteur audio-visuel est au premier plan; des objets concrets tels qu'appareils et fournitures, mais aussi des unités variables, telles que films, bandes magnétiques, diapositives, folios, etc. pourront y être examinés. En plus de cela, les cours de formation et les programmes pour les systèmes pédagogiques correspondants feront l'objet d'une présentation.

Yverdon fait œuvre de pionnier

Démarrage d'une opération unique dans le canton

La loi fédérale sur l'encouragement des sports ne sera pas restée lettre morte à Yverdon. C'est en effet sur une opération d'envergure, patiemment mise au point depuis l'automne dernier, qu'elle débouche dès aujourd'hui dans cette ville. Grâce à l'enthousiasme de deux maîtres de sport, grâce aussi à la collaboration d'une foule de collègues et de sociétés locales, plus d'un millier d'élèves vont pouvoir désormais pratiquer gratuitement et avec régularité l'un ou l'autre des huit — puis des vingt-cinq — sports que la cité et sa région sont à même de leur offrir. Tant les questions d'organisation que d'horaire, de matériel, de terrains et de finance sont résolues, l'opération «Sport facultatif» démarre. Elle qui faisait initialement l'objet du plus grand scepticisme dans les milieux cantonaux, parce qu'on estimait que les initiateurs portaient trop fort et voyaient trop grand, cette opération-là a bien des chances maintenant de servir à la fois de référence et d'exemple à l'extérieur.

A l'origine de ce mouvement: un homme, d'abord, M. Daniel Jan, professeur de sport au collège secondaire. En octobre 1972, il assiste à un cours de perfectionnement dans le cadre duquel le département insiste sur le rôle qu'ont à jouer les enseignants dans le développement du sport au sens de la nouvelle loi fédérale du 17 mars 1972. Si le but est bien défini, les moyens d'agir le sont moins et M. Jan va s'efforcer de les trouver. Il réunit d'abord les membres de la commission scolaire et s'assure de leur appui, après leur avoir expliqué le désir qu'il a de donner aux élèves de la ville la possibilité de s'essayer gratuitement à divers sports en dehors des heures de classe. Avec M. Michel Jaton, un confrère qui le rejoint, il se tourne ensuite tout naturellement vers les sociétés locales, qu'il convoque en assemblée. Tous les clubs, sans exception, répondent à cette invitation et affirment le plus grand désir de collaborer.

Du tennis à l'aviron

On fait alors le compte des sports qui pourraient être offerts aux jeunes. On recense également parmi les enseignants de la ville et les responsables de clubs, tous les techniciens qui accepteraient d'enseigner leur spécialité, moyennant rétribution. La vague d'intérêt dépasse les prévisions les plus optimistes et le projet, peu à peu, prend corps.

Lorsque les structures sont définies, tous les élèves de 10 à 16 ans sont avertis par voie de circulaire que la possibilité va leur être donnée, sans bourse délier, de se familiariser avec le sport qui les tente le plus. Reste simplement, pour eux, à choisir dans une liste de huit sports: natation débutants, water-polo, plongeon, aviron, athlétisme, tennis, volley-ball et hockey sur terre.

Ici encore, le résultat est enthousiasmant: plus de 1050 élèves — soit la moitié des enfants concernés — retournent leur bulletin d'inscription... Les organisateurs reçoivent alors l'assurance que la Confédération, le canton et la commune épouseront les frais de «Sport facultatif» pour une part de 50 pour cent et deux fois 25 pour cent.

Aujourd'hui donc, après les premiers projets, dont l'élaboration a valu plus de 140 heures de travail bénévole à MM. Jan et Jaton, le train peut se mettre en marche, les premiers cours sont donnés. Répartis par groupes de douze, les élèves s'initient au sport qu'ils ont choisi à raison d'une à deux heures par semaine, selon un horaire très strict convenant à la fois aux enfants et aux moniteurs.

Ce qui s'amorce aujourd'hui n'est en fait qu'une première étape. Aux huit sports d'été que comporte le programme, s'en ajouteront bientôt une quinzaine d'autres. Dès le mois de septembre, les responsables ouvriront, selon le même principe, des cours de handball, basket, football, judo, gym artistique, ping-pong, musculation, boxe, orientation et trampoline. Ces sports «fixes», par opposition aux sports «d'été», seront proposés aux élèves yverdonnois dans le courant de ces prochaines semaines. Et dès l'hiver, les enfants auront le choix entre le ski alpin, le ski de fond, le hockey et le patin artistique. Pour couronner le tout, il est même prévu d'introduire dès l'année prochaine des leçons de voile et d'alpinisme, ce qui portera le nombre des sports à... vingt-quatre.

Et ensuite?

Ce privilège n'ira pas cependant sans quelques concessions: les élèves seront astreints à une certaine discipline dans la fréquentation des cours et devront changer de sport toutes les années, cela pour éviter de court-circuiter les sociétés locales. De toute façon, les enfants garderont toujours la possibilité de demander leur adhésion au club en fin d'année, si le sport qu'ils ont choisi leur convient.

En s'inscrivant dans le cadre de l'école et en supprimant les problèmes de cotisations, d'heures d'entraînement et de préjugés sociaux qui entourent certains clubs tels que le tennis ou la voile, l'opération yverdonnoise ne sera pas seulement une occasion sérieuse d'intensifier la pratique des sports, mais aussi une façon de bousculer de vieilles barrières qui ne demandaient qu'à tomber.

«24 heures édition nationale et vaudoise, Lausanne»
par Y. Lassueur

ECOLE COMMUNALE HERISAU

Nous cherchons, pour le début du semestre d'hiver (22 octobre 1973)

Maitre (maitresse) de gymnastique

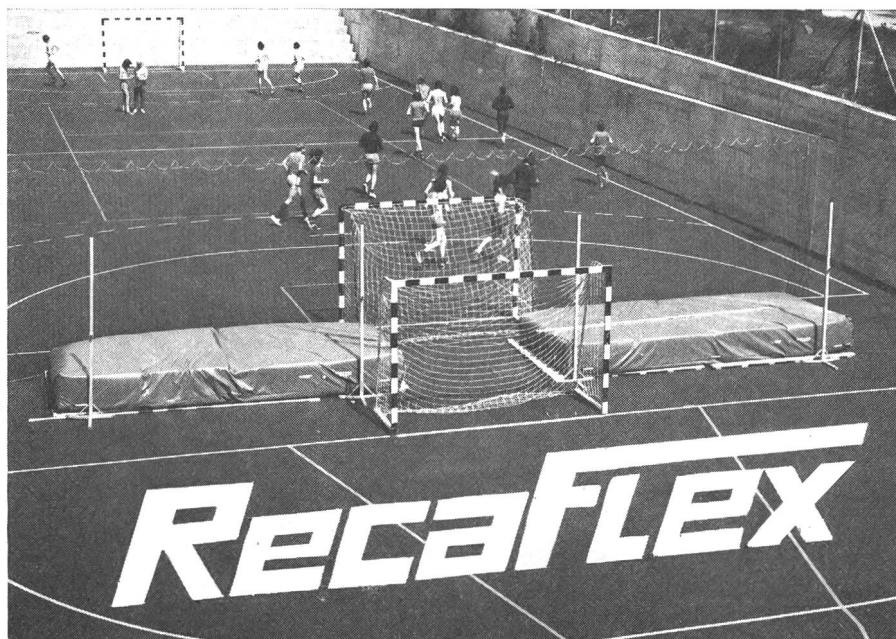
pour l'enseignement de la gymnastique aux filles de l'Ecole secondaire et l'Ecole terminale.

Tous les renseignements concernant les conditions d'engagement et de salaire peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de l'école, à Herisau, tél. (071) 51 22 22.

Les offres, accompagnées des documents d'usage, sont à adressées à M. Hans-Jürg Schär, Conseiller municipal, Chancellerie cantonale, rue de la Caserne 17b, 9100 Herisau.

Au demeurant: le 27 octobre 1973, Herisau inaugurera son centre sportif avec piscine, bassins pour débutants, patinoire artificielle et trois halles de gymnastique et de jeu.

Secrétariat de l'école, Herisau



Recaflex: Revêtement de premier choix pour les installations polyvalentes de jeux et de sports (alliage de matières synthétiques à base de polyuréthane)



Hans Bracher

Berne - Frauenfeld - Moutier

**Construction de places de
gymnastique et de sports**